

Signaler le frelon asiatique pour le freiner

Classé dans les espèces exotiques envahissantes, le frelon asiatique dit « à pattes jaunes » se développe rapidement, d'où l'intérêt de signaler toute présence de nid.

Pour contenir la population à un niveau acceptable, le repérage et la destruction des nids sont les principaux leviers d'action.

- **Signaler où ?** Il est obligatoire de signaler un nid de frelons asiatiques sur la plateforme de signalement en ligne frelonsasiatiques.fr
- **Pourquoi ?** Son développement est exponentiel. Originaire d'Asie, il est présent en Auvergne Rhône-Alpes depuis 2011. Repéré pour la première fois en Savoie en 2018, le nombre de nids signalé est passé de 78 en 2021 à 597 en 2023 et **1 963 en 2024**.
- **Le plan de lutte défini**
Un dispositif de surveillance et de lutte piloté par la FRGDS vise à repérer et **faire détruire les nids par des entreprises spécialisées**.

Deux périodes-clés dans le cycle biologique de l'espèce à repérer

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

1. - **Les nids primaires, qui sont visibles dès les premiers jours au printemps**
De la taille d'un ballon de handball, ils sont situés à hauteur d'homme, principalement dans des lieux abrités (cabanons de jardins, sous-pente de toit...) avec une préférence pour les zones urbaines et péri-urbaines. Un dispositif spécifique mis en place par des professionnels formés et équipés, permet de piéger les fondatrices (pièges sélectifs). En 2025, le piégeage de printemps a permis de capturer 19 230 fondatrices !
2. - **Les nids secondaires présents dès le début de l'été**. Ils correspondent à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire devenu trop petit. Ces nids **sont de grande taille**. Cette année, ils sont situés à faible hauteur, dans des haies ou ronciers par exemple. Prudence donc, lorsque vous taillez vos haies. Plusieurs accidents ont été recensés depuis ce début d'année impliquant des paysagistes ou des particuliers.

Il est donc essentiel de signaler les nids dès le printemps, afin de limiter le développement des nids secondaires.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le frelon, un prédateur hors pair

- **L'impact de ce prédateur sur les abeilles est préoccupant**. Le frelon est en effet un gros consommateur d'insectes : une colonie consomme en moyenne 11kg d'insectes et araignées par an, dont une majorité d'abeilles domestiques. D'autre part, la présence des frelons à proximité des ruchers engendre un stress qui nuit au butinage et prive ainsi la colonie de nourriture. Ceci peut conduire à une perte importante d'effectif, voire au dépérissement complet de la ruche.
- **Tous les insectes participants à la pollinisation sont touchés**. C'est plus globalement la biodiversité qui est atteinte du fait de la pression de prédation qu'il exerce sur les autres espèces. En effet, le frelon asiatique est un prédateur généraliste, chassant des abeilles (38 %), des mouches (30 %), des guêpes (20 %), ainsi que de nombreux autres animaux (159 espèces identifiées).
- **Présent en zone urbanisée, son fort développement dans des espaces de moins en moins isolés avec des nids de moins en moins hauts augmente le risque de pique, possiblement grave**.



Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.